



# AVIS DE SÉCURITÉ



**Avis de sécurité N° : 0000002**

Publié le **15 septembre 2021** par **Paul Fowler, inspecteur en chef, Sécurité carburant**, ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

## Rappel concernant des chauffe-eau au propane et au gaz naturel

### Contexte juridique

Publié conformément au paragraphe 30(1) de la loi sur la sûreté technique (Technical Safety Act).

### Sommaire

- Veuillez prendre note que Santé Canada a publié un avis de rappel concernant les contrôles au gaz naturel et au propane White Rodgers installé sur certains modèles de chauffe-eau au propane et au gaz naturel de marques Giant et Gemco. Pour de plus amples renseignements : [Rappel de contrôles au gaz White-Rodgers](#)
- Les consommateurs devraient cesser d'utiliser ces appareils immédiatement et s'adresser à leur fournisseur de gaz ou de service.
- Les vendeurs et les installateurs de ce produit devraient cesser immédiatement de vendre ou d'installer ces appareils.



### Pour des questions

Direction de la sécurité  
Travail, Compétences et Immigration  
1-800-952-2687